

# POLE DE COMPETENCE EN PROMOTION DE LA SANTE REGION CENTRE



## Actions mises en œuvre Au sein des établissements d'enseignement

### Région Centre Val de Loire

avec le concours de l'appel à projets du  
Conseil Régional du Centre-Val de Loire

Année scolaire 2016-2017

Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé

54 rue Walvein 37000 TOURS

☎ 02.47.37.69.85 📠 02.47.37.28.73 ✉ [contact@frapscentre.org](mailto:contact@frapscentre.org)

[www.frapscentre.org](http://www.frapscentre.org)

Association non assujettie à la TVA - SIRET 49282330700011 - APE/NAF 9499 Z  
Organisme de formation enregistré sous le n° 24 37 02635 37 auprès du Préfet de la Région Centre

## SOMMAIRE

1. Taux de réponse au questionnaire .....	p 4
2. Les adultes référents des actions de prévention dans les établissements .....	p 5
Visibilité et légitimité des actions .....	p 6
3. Répartition des actions en fonction des différents volets de l'appel à projets .....	p 7
3.1. Le volet Alimentation .....	p 8
3.2. Le volet « conduites dites à risques » .....	p 10
3.3. Le volet environnement .....	p 13
4. Les actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs .....	p 14
5. Les points forts des actions de prévention et de promotion santé .....	p 15
6. Les difficultés rencontrées et/ou les points à faire progresser .....	p 16
7. Les besoins des personnels pour améliorer les actions .....	p 17
Conclusion.....	p18

Ce document présente une synthèse des actions d'éducation et de promotion de la santé mises en œuvre dans les établissements de la région Centre, actions qui ont bénéficié d'une subvention du Conseil Régional du Centre-Val de Loire pour l'année scolaire 2016-2017.

**Nous remercions les personnes qui ont pris le temps de renseigner le questionnaire d'évaluation avec réflexion et soin.**

D'ores et déjà, l'évaluation démontre **la qualité du travail entrepris dans la majeure partie des établissements d'enseignement** : réflexion sur les besoins des jeunes en matière de prévention et promotion de la santé, travail en équipe dans et hors établissement qui se renforce, qualité des actions et prise en compte de la santé au sens global dans l'établissement. Les propos des personnels des établissements sont très encourageants dans la mesure où ils montrent que ce travail de prévention promotion de la santé dans la communauté scolaire est de plus en plus reconnu et ceci grâce à la persévérance des porteurs d'action et aux intervenants extérieurs qui ont su s'adapter aux demandes des établissements.

Deux approches se dégagent dans les choix opérés par les établissements : soit chaque niveau de classe est concerné par une ou plusieurs actions ; soit le niveau privilégié est celui des jeunes en classe de seconde, 15 établissements sont dans cette approche. Les établissements qui optent pour la première stratégie ont peut-être plus de chance d'ajuster les propositions de travail en fonction des préoccupations des jeunes.

Avec plus de force que l'an passé, se dégage des bilans d'activité et des propos des acteurs, **un souci réel de mettre en œuvre une « politique » santé dans les établissements au plus près des besoins** des jeunes, parfois avec leur concours en tant que jeunes relais santé. Ce travail, toujours à reconduire demande un bel investissement des personnels et des équipes et **des personnels infirmiers qui se trouvent la plupart du temps au centre de ces actions**. Le renforcement et le renouvellement des équipes restent un élément majeur pour la continuité des actions. A ce jour, les personnels engagés dans ces actions restent insuffisants nombreux. Les processus engagés restent fragiles, demandent le soutien des chefs d'établissement et de la communauté éducative.

Quelques chiffres clés qui seront repris ultérieurement :

**Nous avons reçu 87 questionnaires sur les 89 établissements ayant reçu un financement dans le cadre de l'appel à projets « Lycéens, apprentis, bien dans son corps, bien dans sa tête » en 2016-2017.**

**33 644 jeunes ont bénéficié d'une ou plusieurs actions de prévention cette année scolaire 2016-17,**

**436 actions différentes sur les trois volets proposés** (495 en 2015-2016), ont été mises en œuvre au sein des établissements qui ont retourné le questionnaire bilan :

- 101 actions sur le volet alimentation activité physique
- 249 actions sur le volet « conduites dites à risques »
- 86 actions sur le volet « santé environnement ».

### 1- Nombre de réponse au questionnaire

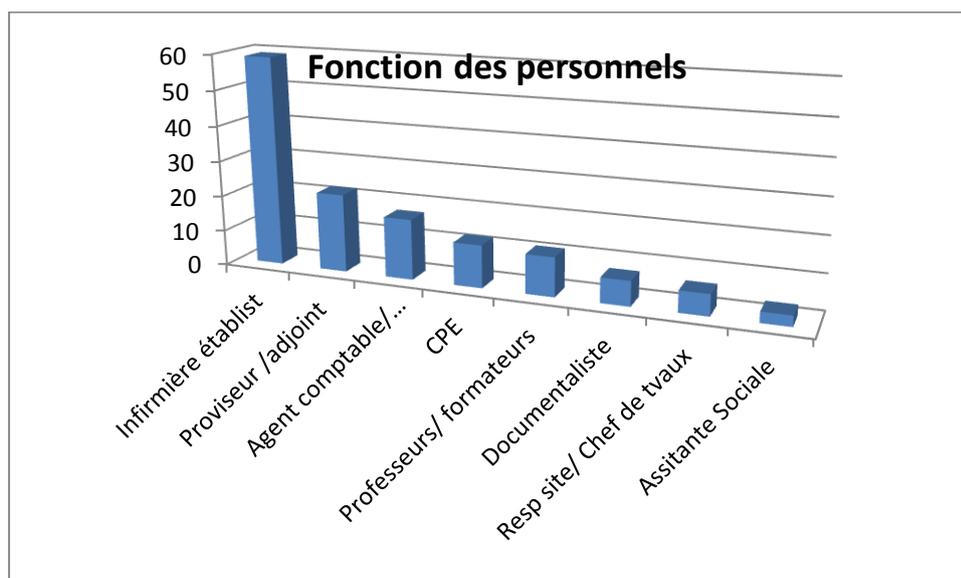
Les questionnaires des 87 bilans reçus **ont tous pu être exploités** même si la façon dont ils ont été renseignés est de qualité différente.

#### *Nombre de bilans en fonction du département*

Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
8	8	9	24	14	24

#### *Fonction des personnels ayant renseigné le document*

- **Infirmière : 59**
- Provisur(e), Provisur(e) adjoint(e), Directeur(trice) : 22
- Gestionnaire, agent comptable : 17
- Conseiller(ère)s Principal d'Education : 12
- Professeurs, enseignants : 11
- Documentaliste : 7
- Responsable de travaux : 6
- Assistant(e)s sociales : 3



**40 établissements renseignent le document en équipe de 2 à 4 personnes.**

Ce sont principalement les personnels infirmiers -37- qui ont renseigné le document seul(e) ou avec le ou la proviseur(e), proviseur(e) adjoint(e).

**2- Les adultes référents des actions de prévention et de promotion dans les établissements**

Trois questions visent à appréhender les dynamiques à l’œuvre dans les lycées dans le champ de l’éducation à la santé : personnels impliqués, « reconnaissance » des actions et visibilité de ces dernières.

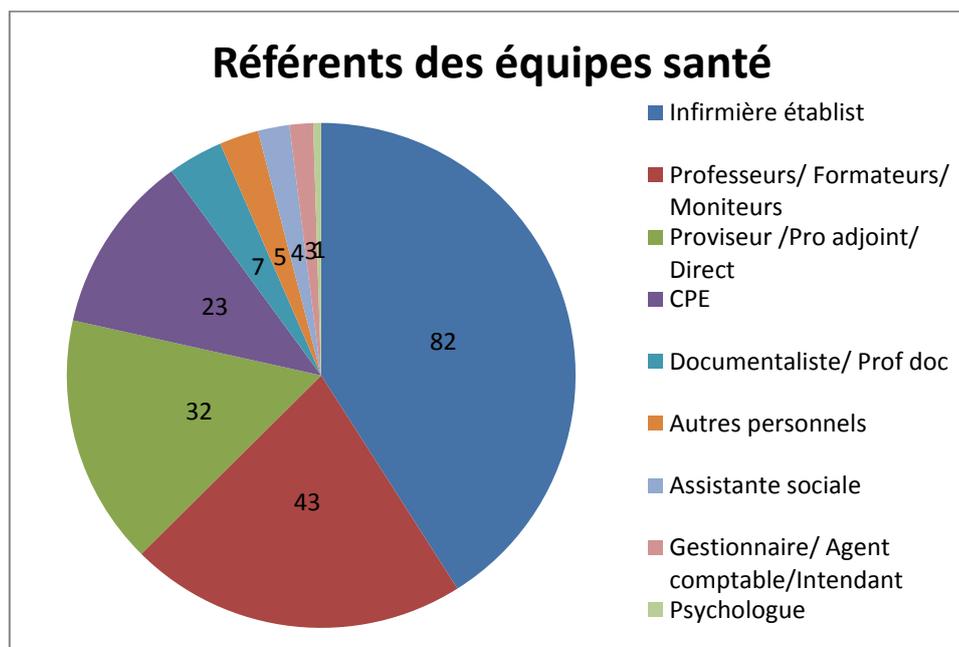
Dans **24 établissements**, seule une personne, souvent l’infirmière constitue la personne de référence.

**34 établissements** ont une équipe « santé » de **deux personnes seulement** et **29 établissements** indiquent plus de deux personnes comme référents des actions d’éducation à la santé.

Dans presque tous les cas, **les personnels infirmiers font partie du noyau** qui impulsent et organisent les actions puisque cette catégorie d’acteurs est mentionnée dans **82 établissements** sur les 87 ayant répondu au questionnaire, sachant que les MFR et établissements privés n’ont pas de personnel infirmier.

**Le personnel infirmier est donc quasi toujours présent dans l’équipe « santé » des lycées publics.**

On peut constater que les personnels éducatifs (professeurs et enseignants) sont peu représentés dans ce qui constituerait des « équipes » santé mais les chiffres en légère hausse, ne reflètent pas complètement leur participation car ils sont souvent accompagnateurs de leur classe au cours des actions de prévention santé, voire plus impliqués en fonction de leur discipline et du thème santé traité.



### *Visibilité et légitimité des actions santé*

Si l'inscription des actions santé au projet d'établissement, ainsi que leur présentation au sein du Comité d'Éducation à la Santé Citoyenneté ne sont pas les seuls éléments de visibilité et légitimité des actions, elles constituent un indicateur de base.

Sur les 87 établissements, **79** inscrivent leurs actions au projet d'établissement, soit 89% et **64 soit 73%** les présentent au sein des Comités d'Éducation à la Santé Citoyenneté - C.E.S.C. Pour rappel, les établissements agricoles, les MFR et lycées privés n'ont pas de CESC.

**76 établissements (87%) estiment que les actions mises en œuvre sont connues**, repérées par les membres de la communauté éducative,  
5 pensent que les actions de prévention ne sont pas repérées,  
2 réponses sont dans une position intermédiaire « oui/non ».

Pour les établissements qui mettent en place des actions depuis plusieurs années consécutives avec le concours de l'appel à projets régional, nous leur avons demandé s'ils observaient une évolution dans l'accueil de ces actions par la communauté éducative.

Il semble qu'une partie des établissements n'aient pas voulu ou pu renseigner cette question qui a même parfois disparu du questionnaire initial.

Cependant **37 établissements sur 87 ont renseigné cette question.**

Seulement 2 répondants notent une évolution « négative » au sens où il est plus difficile de négocier auprès des enseignants du temps pour mettre en œuvre les actions.

**Les 35 autres établissements** sont unanimes pour dire que les actions de prévention et promotion de la santé sont de plus en plus reconnues, accueillies comme bénéfiques voire institutionnalisées. L'accueil fait par la communauté éducative est positif : les professeurs s'impliquent un peu plus voire ils sont demandeurs d'actions. Le CESC est mieux identifié dans ses missions. Ces commentaires encourageants sont aussi pondérés comme nous le verrons par des équipes fragiles et qui se sentent parfois « usées ».

### 3- Répartition des actions de prévention, promotion santé en fonction des différents volets de l'appel à projets régional

**86 établissements** ont mis en œuvre des actions s'inscrivant sur le volet 2 « **conduites à risques** »,

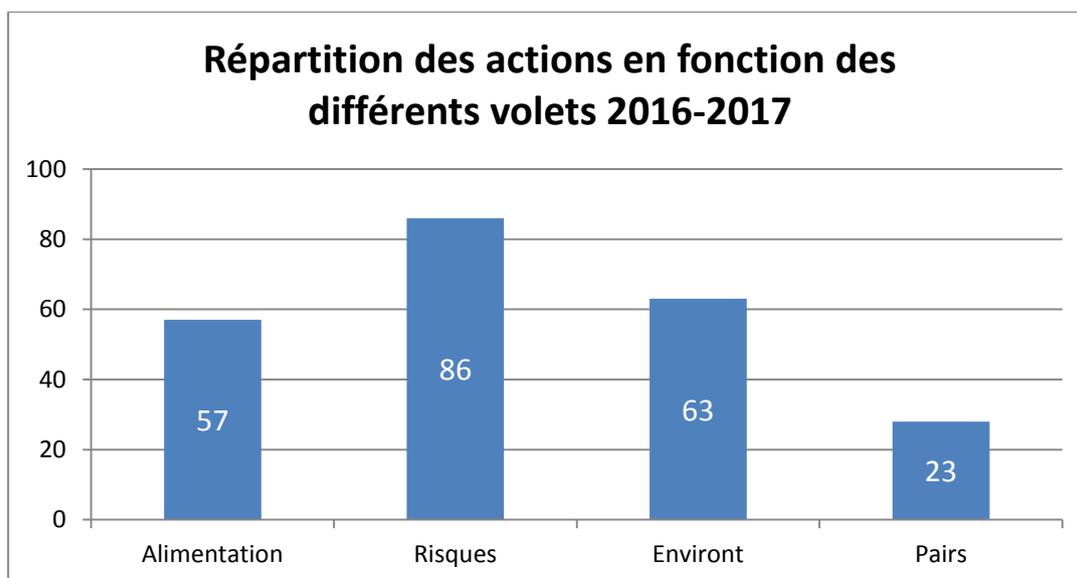
**63 établissements** ont mis en œuvre des actions sur le volet 3 « **santé et environnement** »

**57 établissements** ont travaillé sur l'**alimentation**.

**23 établissements** ont développé des actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs.

Nous constatons que les trois volets sont inégalement couverts au profit du volet « Conduites à risques », vient ensuite le volet santé-environnement.

**Le volet alimentation est plus investi que les années précédentes, 12 établissements en plus.**



Enfin, 10 lycées ont finalement développé un seul volet de l'appel à projets, 35 lycées ont travaillé sur 2 volets et 42 établissements ont mis en œuvre des actions sur les 3 volets de l'appel à projets régional.

### 3.1. Le volet alimentation

**57 établissements** se sont inscrits sur ce volet, ce qui représente 101 actions différentes (**98 actions** en 2015-16) sur ce thème mises en œuvre tout au long de l'année scolaire.

#### Répartition des projets « alimentation »

	Thématiques	Répartition des actions par thème	101
1	Equilibre alimentaire /cuisine diététique/grignotage / diabète/ produits sucrés/fruits et légumes	32	
2	Réduction du gaspillage-Tri sélectif-Solidarité	16	
3	Petit déjeuner-Goûter -Collation fruits	16	
4	Activité physique	10	
5	Alimentation biologique, impact environnementale, manger de saison et local	9	
6	Atelier cuisine-goût-sens	7	
7	Amélioration offre de restauration collective-Commission menus	6	
8	Image de soi-Accompagnement individuel	5	

**32 actions** empruntent une approche relativement « classique » sur ce thème en travaillant sur l'équilibre alimentaire, l'importance du petit déjeuner, les risques pour la santé d'une alimentation déséquilibrée, les produits sucrés, le diabète et aussi la promotion de la consommation de fruits et légumes.

**22 actions** sont centrées sur la restauration scolaire en menant des actions de réduction du gaspillage alimentaire (16 actions), en réunissant la commission des menus.

Des approches mettent en jeu les sens et la pratique en proposant des ateliers cuisine, en travaillant sur le goût, la découverte du patrimoine alimentaire.

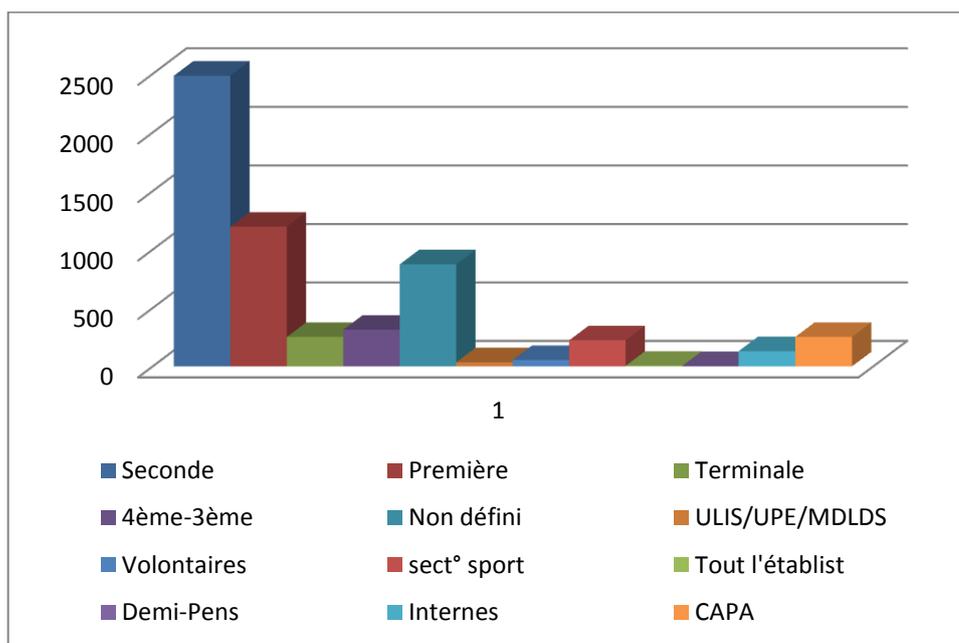
**10 actions** valorisent l'activité physique en proposant une offre d'activité en dehors des heures de cours régulières (pour les demi-pensionnaires ou internes par exemple) ou en organisant un temps spécifique sur ce thème (offre de la ligue du Centre d'Athlétisme, cross ou autres sports) pour l'ensemble de la communauté scolaire ou pour un niveau de classes.

2 établissements mènent un travail spécifique dans l'accompagnement de jeunes présentant un surpoids (suivi médical et proposition d'activité physique attrayante régulière).

Un établissement peut conduire plusieurs actions différentes sur l'alimentation auprès du même public cible, ce qui tend à renforcer la cohérence et l'impact des projets : travail sur l'équilibre alimentaire, le plaisir, ateliers culinaires, activité physique soit un programme cohérent et dans le temps où savoir, savoir-faire et savoir-être sont convoqués.

*Public visé sur les projets « alimentation »*

**Environ 6000 jeunes** ont bénéficié de séances d'animation sur ce volet.



**Les jeunes de classe de seconde sont les plus ciblés avec 2484 jeunes** bénéficiaires d'actions sur le thème de l'alimentation. **1196 jeunes de première et 252 jeunes de terminale** ont eu des propositions d'animations sur ces sujets.

D'autres niveaux de classes ont été ciblés : les jeunes en 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>, soit 314 ; les jeunes en section CAPA (252), des jeunes en section sportive (223) et enfin les internes au nombre de 130. Certaines actions (réduction du gaspillage en restauration scolaire, amélioration de la restauration collective) s'adressent à l'ensemble de la communauté scolaire ou encore au demi-pensionnaire. Ces actions bénéficient aussi du travail de jeunes volontaires en service civique sur le gaspillage alimentaire dans quelques lycées.

3.2. Le volet « conduites dites à risques »

**86 établissements** ont mis en place des actions sur ce thème, ce qui représente **250 actions développées sur ce volet, soit en moyenne 3 actions différentes sur ce volet pour un même établissement**

*Répartition des projets « conduites à risque »*

N°	Thématiques	Répartition des 250 actions par thème
1	Sexualité / Prévention des IST/SIDA	57
2	Substances psycho -actives	55
3	Gestion du stress	36
4	Harcèlement, discriminations	29
5	Nouvelles Technologies de l'Information Communication	20
6	Produits/prévention routière	17
7	Compétences psycho sociales	14
8	Point écoute Accès aux soins	8
9	Egalité Femme/Homme	6
10	Journée mondiale de lutte sida	5
11	Autres thèmes	3

Deux thèmes sont particulièrement retenus par les équipes éducatives sur ce volet : l'éducation à la sexualité et les prises de risques en lien avec des consommations de substances psycho-actives.

**L'éducation à la sexualité** et la prévention des IST SIDA représentent **57 actions soit 23% des thèmes choisis** auxquelles on pourrait ajouter les 5 établissements qui organisent des actions à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida (stand dans le lycée).

Les **consommations de substances psychoactives** avec ou sans centrage sur un produit en particulier, représentent **55 actions soit 22 % des thèmes choisis**.

**36 actions** soit 14% visent une meilleure **gestion du stress**. Ce sont essentiellement des jeunes volontaires des classes de terminale et première qui se voient proposer ce type d'action.

**19 actions** concernent l'utilisation des **nouvelles technologies de communication** et leurs risques éventuels représentent

**17 établissements** ont mis en place des actions sur la **prévention routière**,

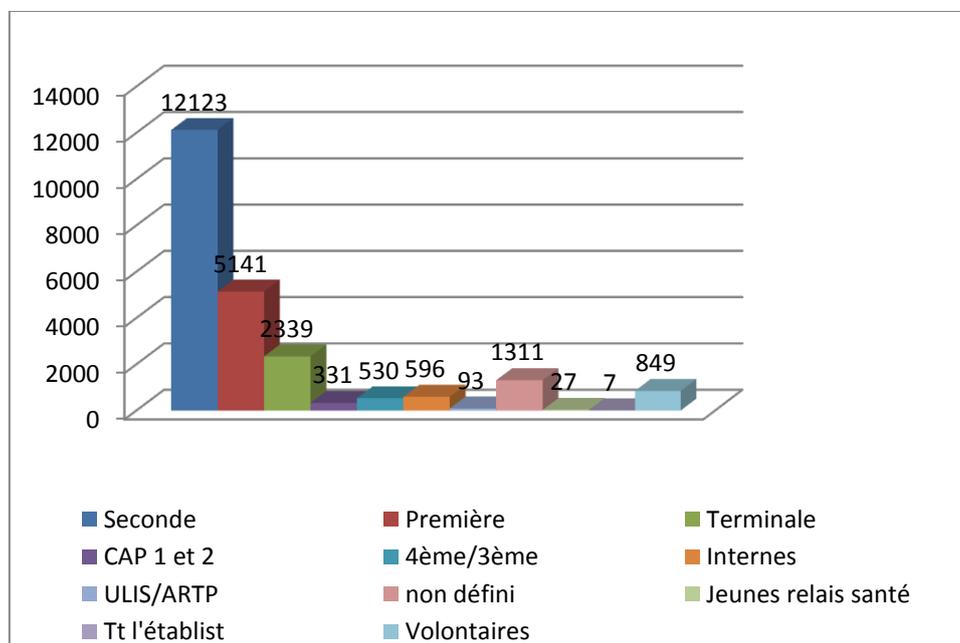
Enfin, 14 établissements ont proposé des actions sur le renforcement et le développement des **Compétences Psycho Sociales**.

**Plusieurs établissements** ont organisé des actions s'adressant à l'ensemble de la communauté scolaire ou à tout un niveau de classe. Ces journées ou demi-journées sont parfois organisées avec le concours de « jeunes relais santé » à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida et/ou pour le Sidaction, sur des thèmes comme les addictions, l'activité physique.

Pratiquement, cela peut donc prendre la forme de stands de prévention sur une journée ou demi-journée, les jeunes passant sur ces différents stands accompagnés de leurs professeurs. Ces animations peuvent venir ou non en complément d'actions d'éducation pour la santé plus ciblées en groupe restreint auprès des mêmes publics.

#### *Public visé sur les projets « conduites à risques »*

Les actions qui sont développées s'adressent en priorité aux jeunes des **classes de seconde avec 12 123 adolescents impactés**. Néanmoins, les élèves de première (5141 jeunes) et terminales (2339 jeunes) **sont largement plus représentés que sur le volet alimentation**.



3.3. Le volet santé environnement

**63 établissements** se sont inscrits sur ce volet, ce qui représente **86 actions** différentes sur ce thème.

*Répartition des projets «santé environnement»*

N°	Thématiques	Répartition des actions par thème	86
1	Citoyenneté	26	
2	Secourisme	22	
3	Environnement	18	
4	Cadre de vie	7	
5	Audition	5	
6	Sommeil	4	
7	Ambiance dans la classe	2	
8	Autres actions	2	

En première position, nous trouvons des actions **secourisme menées dans 44 établissements**.

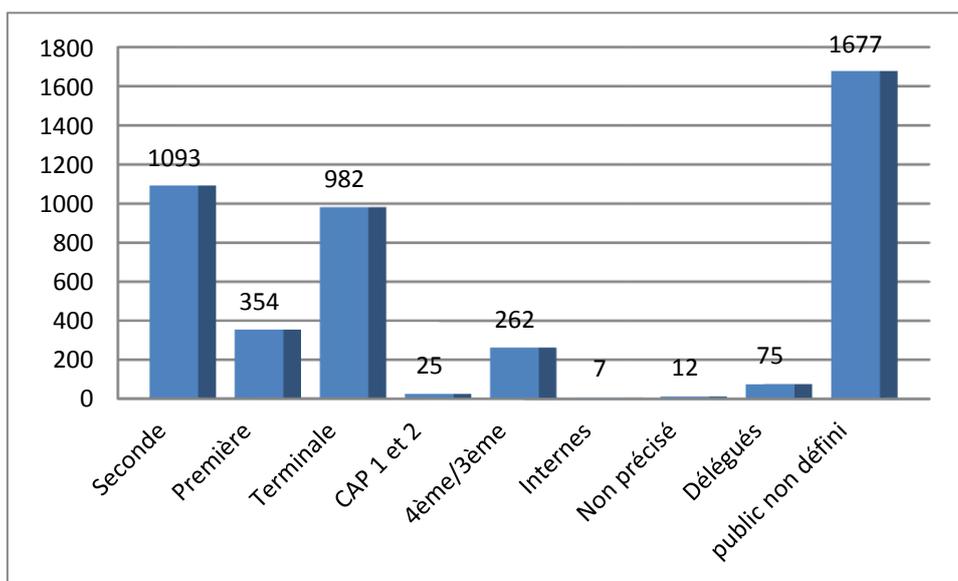
**40 établissements** ont conduit des actions promouvant la citoyenneté : don du sang, don d'organe notamment.

Viennent ensuite des actions sur l'environnement au sens « écologique », puis sur le sommeil, l'amélioration du cadre de vie et enfin l'audition.

Le volet environnement se caractérise par le volontariat des jeunes dans les actions, notamment pour la formation de secourisme qui leur est proposée et aussi pour d'autres types d'actions comme donner son sang, collecter des objets pour une cause humanitaire, « faire un geste » par rapport à l'environnement comme le tri sélectif.

*Public visé sur les projets «santé environnement»*

**Près de 4500 jeunes** ont été concernés par ce volet sur des sujets très variés : 1093 jeunes de seconde, 354 jeunes de première et 982 jeunes de terminale. La catégorie « non définie » représente 1689 jeunes.



**4- Les actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs**

**23 établissements** développent des actions avec des **lycéens relais santé pairs**.

Environ 200 jeunes relais santé pairs se sont impliqués dans différentes actions : les groupes pairs pouvant compter de 3 à une cinquantaine de jeunes.

Les actions d'éducation de prévention santé par les pairs sont sur les thèmes santé suivants :

10 lycées sur le harcèlement avec des jeunes dits ambassadeurs qui ont bénéficié d'une formation,

3 lycées sur le thème des addictions formés eux aussi par l'ANPAA et 5 sur la prévention du VIH Sida.

D'autres thèmes apparaissent de façon plus marginale comme l'alimentation, le don du sang et d'organe, le tri des déchets.

## 5- Les points forts des actions de prévention et de promotion santé

N°	Points forts recensés	Répartition en effectif
1	Actions mises en œuvre	28
2	Implication et participation des jeunes	14
3	Partenariats extérieurs	14
4	Implication des équipes, de la communauté éducative	14
5	Echanges, écoute, respect	7
6	Appui chef d'établissement	3
7	Repérage des jeunes en difficulté	3

Les points forts des projets s'organisent autour de différentes thématiques :

- les actions de promotion santé et de prévention elles-mêmes –pertinence des sujets abordés et la variété des thèmes traités, réponse aux attentes et besoins des jeunes y compris dans le suivi de jeunes en grande difficulté sur toute l'année, modalités de mise en œuvre satisfaisantes sont des points fréquemment évoqués par les porteurs de projet. Le fait que ces actions concernent l'ensemble de la communauté éducative et/ou un niveau de classes est appréhendé positivement.
- l'implication des différents membres de la communauté est aussi un point de succès des actions dans de plus en plus d'établissements ainsi qu'une plus grande intégration des sujets dans les disciplines enseignées.

Globalement les projets de promotion de la santé participent à l'amélioration du climat au sein des établissements et créent du lien entre les élèves et les adultes en général et les personnels de l'établissement ainsi qu'avec l'extérieur puisque **les partenariats avec les structures et associations locales sont souvent jugés comme très satisfaisants et sont recherchés par les établissements.** En effet, les établissements constatent que les jeunes établissent des relations différentes avec les professionnels extérieurs à l'établissement et ces derniers sont aussi mieux repérés par les jeunes

« Le CESC est maintenant totalement identifié et reconnu. Comme le montre ce bilan, de nombreuses actions transversales pluridisciplinaires se sont déroulées en lien avec la santé et la citoyenneté, et les élèves en ont été à plusieurs reprises les acteurs.

Notamment en matière de lutte contre les discriminations, le harcèlement, la faim dans le monde, cela aussi bien au niveau de l'organisation, la recherche, la création, l'effort, les interventions et les contributions diverses.

Si bien que la convergence de toutes ces actions a créé cette année une dynamique nouvelle où la prévention par les pairs est bien réelle ainsi que la transversalité. Le projet « Bien dans son corps, bien dans sa tête » est la base de cet élan. Il est à noter que la lutte contre le harcèlement s'exporte via nos ambassadrices vers les collègues voisins ».

#### 6- Les difficultés rencontrées et/ou les points à faire progresser.

N°	Difficultés recensées	Répartition en effectif
1	Manque de temps / chronophage	45
2	Implication et mobilisation de la communauté éducative	23
3	Intervenants extérieurs	8
4	Implication des parents	4
5	Evaluation	3

Parmi les premiers obstacles identifiés, viennent des **difficultés organisationnelles** liées au peu de temps « officiel dans les programmes » dévolu à la prévention. Les actions de prévention santé doivent trouver leur place dans le cursus (ou en dehors, sur la pause méridienne ou en soirée pour les internes, par exemple) des jeunes. Les porteurs des projets doivent planifier les actions sur des effectifs parfois très importants. Les temps de réunion et de coordination en équipe sont restreints et plusieurs personnes indiquent une surcharge de travail.

Les lycées professionnels rencontrent des difficultés supplémentaires, le temps de stage important des élèves dans le cursus scolaire réduit le temps de présence des jeunes dans l'établissement.

Le manque **d'implication des équipes éducatives** constitue le deuxième point à faire progresser si l'on veut espérer une continuité des actions : reprise des actions d'éducation à la santé dans les disciplines, participation des professeurs au sien du CESC et dans l'organisation des actions.

Le troisième point qui pose problème concerne les partenariats extérieurs : manque de temps de leur côté pour intervenir dans les établissements, coût élevé des interventions et interventions qui ne répondent pas aux attentes de l'établissement.

« Veiller à ne pas « user » les intervenants et à conserver les bonnes volontés pour les actions futures, d'où la nécessité de trouver d'autres intervenants »

### 7- Les besoins des personnels pour améliorer les actions

N°	Besoins recensés	Nombre d'établissement
1	De journée d'échanges et mutualisation d'expérience	53
2	D'aide au repérage de partenaires extérieurs	39
3	De journée de réactualisation sur des thèmes santé précis	22
4	D'accompagnement méthodologique	11

16 établissements sur 87 n'ont pas renseigné cette question.

Quatre types de besoins sont apparus : échanges et mutualisation des expériences, repérage des partenaires extérieurs pouvant intervenir auprès des jeunes, réactualisation des connaissances et accompagnement méthodologique.

L'item 3 « Journée de réactualisation sur des thèmes santé » a été le plus souvent précisé par les acteurs. 8 personnes demandent une actualisation de leurs connaissances sur les addictions. Les autres thèmes sont cités une seule fois : la gestion du stress, l'hygiène buccodentaire, les troubles musculo squelettiques, de la vision, le sommeil, l'obésité, le VIH et les IST, l'audition...

### Conclusion :

A partir des retours de questionnaire de 87 établissements, nous avons pu recenser 436 actions de prévention promotion de la santé mises en œuvre en 2016-2017, soit 5 actions différentes en moyenne par établissement.

Globalement, l'on peut souligner que **l'appel à projets du Conseil régional Centre Val de Loire est un soutien précieux pour les établissements, soutien qui va au-delà des aspects financiers**. En effet, la visibilité des actions et de leurs porteurs semblent s'être amélioré, c'est ce qu'ils nous disent.

Dans le même temps, les actions sont vécues par la communauté scolaire comme étant légitimes et mieux intégrées dans le cursus des jeunes même si les difficultés d'organisation restent sensibles comme nous l'avons déjà indiqué.

Le financement accordé aux établissements a permis de tisser des partenariats pérennes et le plus souvent plébiscités.

- Les actions répondent à des besoins de mieux en mieux identifiés par les porteurs de projets et elles sont favorablement accueillies par les jeunes et par les adultes des établissements.
- Les partenariats avec l'extérieur se renforcent et apparaissent comme incontournables pour assurer la pérennité des actions. Il s'agit certainement de les rendre plus visibles pour que les lycées les repèrent mieux.
- Ces actions offrent des occasions de collaboration entre les différentes catégories de personnel.